



TRAITEMENT DES EAUX USÉES MUNICIPALES

INDICATEURS CANADIENS DE
DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT



Référence suggérée pour ce document : Environnement et Changement climatique Canada (2023) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Traitement des eaux usées municipales. Consulté le *jour mois année*.

Disponible à : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/traitement-eaux-usees-municipales.html.

N° de cat. : En4-144/8-2023F-PDF

ISBN : 978-0-660-48752-6

Code de projet : EC23015

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
Édifice Place Vincent Massey
351 boul. Saint-Joseph
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Ligne sans frais : 1-800-668-6767
Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2023

Also available in English

INDICATEURS CANADIENS DE DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

TRAITEMENT DES EAUX USÉES MUNICIPALES

Août 2023

Table des matières

Traitement des eaux usées municipales	5
Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales	5
Aperçu des résultats.....	5
Population desservie par les systèmes municipaux de traitement des eaux usées par province et territoire	7
Aperçu des résultats.....	7
Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales dans certains pays	8
Aperçu des résultats.....	8
Volume d'eaux usées municipales rejetées par catégorie de traitement.....	9
Aperçu des résultats.....	9
Volume d'eaux usées municipales rejetées par catégorie de traitement, par province et territoire.....	10
Aperçu des résultats.....	10
Qualité des effluents d'eaux usées municipales	11
Aperçu des résultats.....	11
À propos des indicateurs	12
Ce que mesurent les indicateurs.....	12
Pourquoi ces indicateurs sont importants	12
Initiatives connexes	12
Indicateurs connexes.....	12
Sources des données et méthodes	13
Sources des données.....	13
Méthodes.....	13

Changements récents	16
Mises en garde et limites.....	16
Ressources.....	17
Références	17
Renseignements connexes	17
Annexe.....	18
Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures présentées dans ce document	18

Liste des figures

Figure 1. Proportion de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales, Canada, 2013 à 2020	5
Figure 2. Proportion de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales par province et territoire, Canada, 2020.....	7
Figure 3. Proportion de la population desservie par des systèmes de traitement des eaux usées municipales dans certains pays, 2020.....	8
Figure 4. Proportion du volume d'eaux usées municipales rejetées par catégorie de traitement au Canada, 2013 à 2020.....	9
Figure 5. Volume et proportion des eaux usées municipales rejetées par catégorie de traitement par province et territoire, Canada, 2020.....	10
Figure 6. Pourcentage des systèmes de traitement des eaux usées municipales déclarants et du volume d'effluents répondant aux normes réglementaires de qualité des effluents, Canada, 2015 à 2021	11

Liste des tableaux

Tableau 1. Description des catégories de traitement des eaux usées	14
Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Proportion de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales, Canada, 2013 à 2020	18
Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Proportion de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales par province et territoire, Canada, 2020	18
Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Proportion de la population desservie par des systèmes de traitement des eaux usées municipales dans certains pays, 2020	19
Tableau A.4. Données pour la Figure 4. Proportion du volume d'eaux usées municipales rejetées par catégorie de traitement au Canada, 2013 à 2020.....	19
Tableau A.5. Données pour la Figure 5. Volume et proportion des eaux usées municipales rejetées par catégorie de traitement par province et territoire, Canada, 2020.....	20
Tableau A.6. Données pour la Figure 6. Pourcentage des systèmes de traitement des eaux usées municipales déclarants et du volume d'effluents répondant aux normes réglementaires de qualité des effluents, Canada, 2015 à 2021.....	20

Traitement des eaux usées municipales

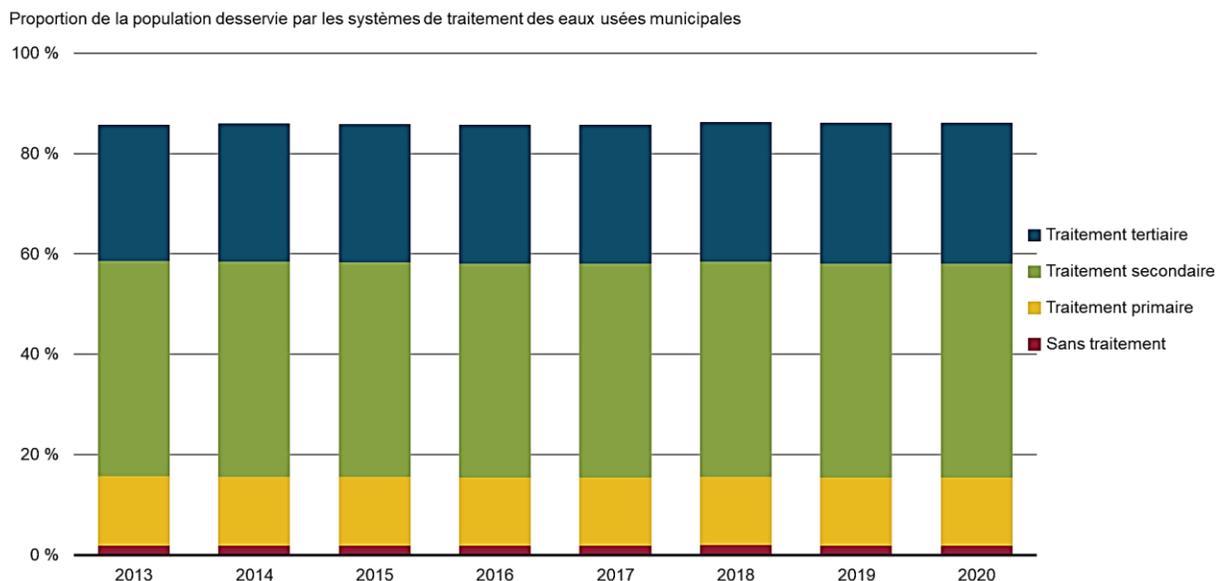
Chaque jour, des millions de mètres cubes (m³) d'eaux usées sont rejetés dans les égouts municipaux par les foyers, les entreprises, les institutions et les industries. Les eaux usées municipales sont l'une des sources majeures de pollution des eaux de surface au Canada. Avant leur rejet dans l'environnement, les eaux usées doivent être traitées. Un traitement plus efficace des eaux usées permet d'obtenir un effluent plus propre et de réduire l'impact sur l'environnement. Les indicateurs présentent le niveau de traitement des eaux usées offert à la population canadienne ainsi que la proportion des systèmes de traitement des eaux usées respectant les normes nationales de qualité des effluents.

Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales

Aperçu des résultats

- Au cours de la période de 2013 à 2020, la proportion de la population desservie par les systèmes municipaux d'assainissement est restée stable à environ 86 %.
- Depuis 2013,
 - la proportion de la population desservie par chaque catégorie de traitement est restée stable, soit environ 28,1 %, 42,7 % et 13,6 % pour les traitements tertiaires, secondaires et primaires, respectivement;
 - environ 1,8 % de la population était desservie par des systèmes rejetant des eaux usées non traitées.
- En 2020, 13,8 % de la population n'était pas desservie par les systèmes municipaux de traitement des eaux usées.¹

Figure 1. Proportion de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales, Canada, 2013 à 2020



[Données utilisées pour la figure 1](#)

¹ La population non desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales correspond à la population qui disposait de son propre système de traitement des eaux usées sur site (comme les fosses septiques) ou qui est desservie par d'autres systèmes au débit quotidien inférieur à 100 m³, ou par d'autres installations hors de la portée des enquêtes.

Remarque : Seule la population desservie par des systèmes de traitement des eaux usées municipales dont le débit journalier est d'au moins 100 m³ a été prise en compte. Les données n'étaient pas disponibles pour les populations situées dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au nord du 54e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Statistique Canada (2023) [Tableau 38-10-0125-01 Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales selon la catégorie de traitement.](#)

Les eaux usées municipales sont des eaux usées provenant des foyers, des entreprises, des industries et des institutions et qui sont évacuées dans les égouts. Elles contiennent des eaux d'égout sanitaires et sont parfois combinées aux eaux de pluie ou de neige fondante qui s'écoulent des toits, des pelouses, des stationnements et des routes. Les eaux usées municipales peuvent contenir des déchets humains et d'autres déchets organiques, des nutriments, des agents pathogènes, des microorganismes, des solides en suspension et des produits chimiques domestiques et industriels. Le traitement des eaux usées avant leur rejet dans les lacs et les rivières permet de réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement.²

Les procédés de traitement présentés dans la figure 1 peuvent être résumés de la façon suivante :

- Sans traitement : aucun processus de traitement n'est employé, ou seulement du dessablage et/ou du tamisage est employé;
- Traitement primaire: élimination d'une partie des solides en suspension et des matières organiques par des procédés physiques et/ou chimiques;
- Traitement secondaire : élimination des matières organiques et des solides en suspension par des procédés de traitement biologique et de décantation secondaire;
- Traitement tertiaire : élimination de substances préoccupantes spécifiques (solides, nutriments et/ou contaminants) après un traitement secondaire au moyen d'un certain nombre de procédés physiques, chimiques ou biologiques.

Un certain nombre de facteurs, notamment la géographie physique et la densité de population du Canada, influencent la proportion de la population desservie par les égouts municipaux. Par exemple, les communautés dont la population est répartie sur une vaste zone géographique rencontrent des difficultés dans la mise en place d'infrastructures centralisées pour la collecte et le traitement des eaux usées. Ces communautés ont tendance à utiliser des systèmes indépendants, tels que des fosses septiques, ou des systèmes collectifs à petite échelle. Au regard de cet indicateur, leurs populations seraient considérées comme « non couvertes par cet indicateur » par les systèmes municipaux de traitement des eaux usées. L'efficacité de ces systèmes de traitement peut être similaire à celle des grands systèmes d'eaux usées municipales.

² Conseil canadien des ministres de l'environnement (2020) [Stratégie relative aux effluents d'eaux usées municipales](#). Consulté le 4 juin 2023.

Population desservie par les systèmes municipaux de traitement des eaux usées par province et territoire

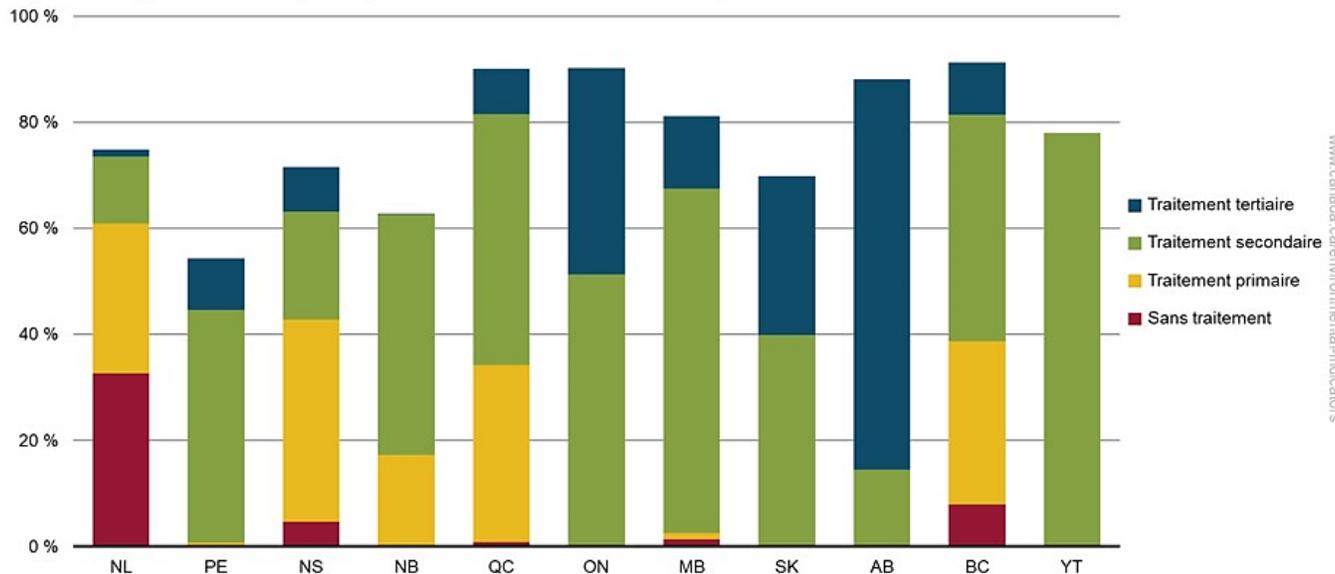
Aperçu des résultats

En 2020 :

- la proportion de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales variait de 54,3 % pour l'Île-du-Prince-Édouard à 91,4 % en Colombie-Britannique;³
- l'Alberta comptait la plus forte proportion de population (73,6 %) desservie par un traitement tertiaire des eaux usées;
- la Nouvelle-Écosse comptait la plus forte proportion de population (38,2 %) desservie par un système de traitement primaire des eaux usées;
- une proportion importante de la population de Terre-Neuve-et-Labrador (32,6 %) était desservie par des systèmes municipaux qui rejettent les eaux usées dans l'environnement sans traitement préalable.

Figure 2. Proportion de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales par province et territoire, Canada, 2020

Proportion de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales



[Données utilisées dans la figure 2](#)

Remarque : Seule la population desservie par des systèmes de traitement des eaux usées municipales dont le débit journalier est de 100 m³ ou plus a été prise en compte. Les données n'étaient pas disponibles pour les populations situées dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au nord du 54e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Statistique Canada (2023) [Tableau 38-10-0125-01 Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales selon la catégorie de traitement.](#)

Une grande partie de la population canadienne est desservie par des systèmes de collecte et de traitement des eaux usées. Toutefois, la proportion de la population desservie et le niveau de traitement des eaux usées varient considérablement d'une province ou territoire à l'autre. La majorité des systèmes qui rejettent des eaux usées non traitées sont situés dans les communautés côtières. Les provinces intérieures tendent à adopter des niveaux de traitement plus élevés afin de protéger les ressources en eau douce.

³ La population non desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales correspond à la population qui disposait de son propre système de traitement des eaux usées sur site (comme les fosses septiques) ou qui était desservie par d'autres systèmes au débit quotidien inférieur à 100 m³, ou par d'autres installations hors de la portée des enquêtes.

Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales dans certains pays

Cet indicateur compare la proportion de la population desservie par les réseaux d'égouts municipaux au Canada avec les 24 pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour lesquels des données étaient disponibles pour l'année 2020.

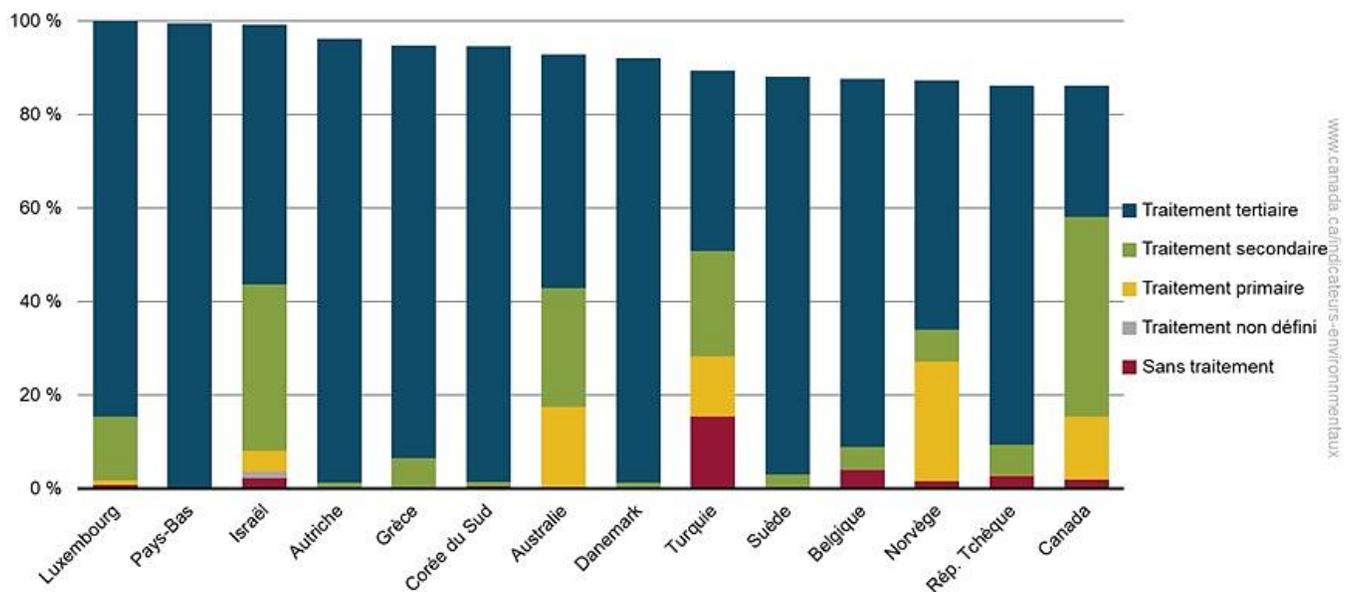
Aperçu des résultats

En 2020 :

- avec environ 86 % de la population desservie par des systèmes municipaux de traitement des eaux usées, le Canada occupe le 14e rang parmi les 24 pays présentés;⁴
- le Luxembourg a rapporté un taux de 100 % de leur population desservie par un système municipal de traitement des eaux usées;
- dans les pays présentés, 38,5 % à 99,4 % de la population était desservie par un système public de traitement des eaux usées utilisant un traitement tertiaire, ce qui est plus qu'au Canada (28,1 %).

Figure 3. Proportion de la population desservie par des systèmes de traitement des eaux usées municipales dans certains pays, 2020

Proportion de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales



[Données utilisées dans la figure 3](#)

Remarque : La figure présente les 14 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques ayant la plus forte proportion de population desservie par des systèmes d'assainissement publics en 2020. L'année 2020 est l'année la plus récente pour laquelle des données pour le Canada étaient disponibles. Dans le cas du Canada, seule la population desservie par des systèmes d'eaux usées municipales ayant un débit quotidien d'au moins 100 m³ a été prise en compte

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (2023) Base de données sur le [taux de raccordement au traitement des eaux usées](#), Statistique Canada (2023) [Tableau 38-10-0125-01 Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales selon la catégorie de traitement](#).

Les pays ayant la plus forte proportion de population desservie par catégorie de traitement sont les suivants:

- la Norvège avec 25,6 % de la population desservie par le traitement primaire;

⁴ Pour le Canada, la population non desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales correspond à la population qui disposait de son propre système de traitement des eaux usées sur site (comme les fosses septiques) ou qui était desservie par d'autres systèmes au débit quotidien inférieur à 100 m³, ou par d'autres installations hors de la portée des enquêtes.

- Israël avec 35,6 % de la population desservie par le traitement secondaire;
- les Pays-Bas avec 99,4 % de la population desservie par le traitement tertiaire.

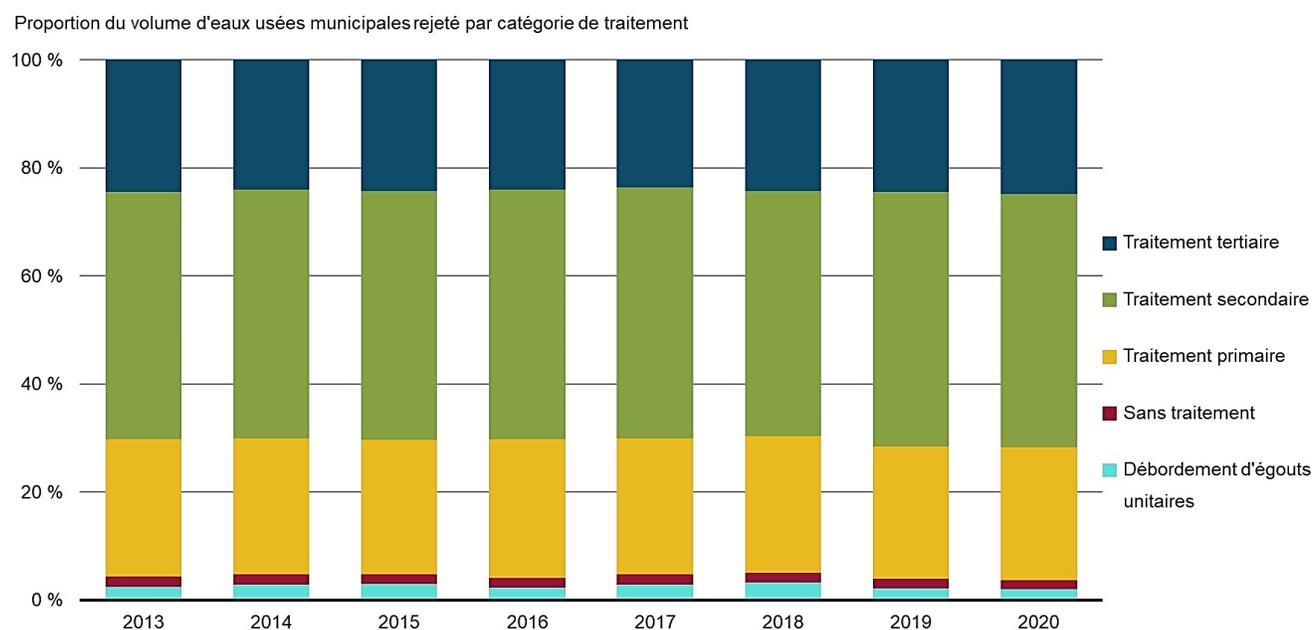
Derrière l’Australie, le Canada a la plus faible densité de population parmi les pays sélectionnés.⁵ Ce facteur pourrait avoir une influence sur la création d’infrastructures centralisées de traitement des eaux usées.

Volume d’eaux usées municipales rejetées par catégorie de traitement

Aperçu des résultats

- Au cours de la période de 2013 à 2020, 95,7 à 96,3 % des eaux usées municipales collectées ont subi un traitement (primaire, secondaire ou tertiaire) avant d’être rejetées;
- En 2020, 3,7 % du volume des eaux usées municipales rejetées n’ont pas été traitées.⁶

Figure 4. Proportion du volume d’eaux usées municipales rejetées par catégorie de traitement au Canada⁷, 2013 à 2020



[Données utilisées dans la figure 4](#)

Remarque : Les débordements des égouts unitaires correspondent aux eaux pluviales et aux eaux usées acheminées dans un égout unitaire qui sont rejetées directement dans les eaux réceptrices parce qu’elles dépassent la capacité du réseau d’égouts ou de la station de traitement. Les données n’étaient pas disponibles pour les réseaux d’égouts situés dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au nord du 54e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Statistique Canada (2023) [Tableau 38-10-0124-01 Volume d’eaux usées rejetées des systèmes d’égout municipal, selon la catégorie de traitement \(x 1 000 000\)](#) et [Tableau 38-10-0100-01 Volume des décharges de débordement d’égouts unitaires \(x 1 000 000\)](#).

Entre 2013 et 2020, le volume des eaux usées municipales rejetées est resté relativement stable, passant de 5 690 millions m³ à 6 162 millions m³.

⁵ Banque mondiale (2023) [Population urbaine \(% du total\)](#). Consulté le 10 mai 2023.

⁶ Les eaux usées jugées non traitées comprennent les débordements des égouts unitaires. Les débordements des égouts unitaires correspondent aux eaux pluviales et aux eaux usées acheminées dans un égout unitaire qui sont rejetées directement dans les eaux réceptrices parce qu’elles dépassent la capacité du réseau d’égouts ou de la station de traitement.

⁷ Les données pour le Québec sur les volumes des débordements des égouts unitaires ne sont pas disponibles pour les années 2018, 2019 et 2020.

En 2020, le volume des eaux usées municipales rejetées sans avoir subi de traitement était de 219 millions m³, ce qui correspond à 3,7 % du volume total des rejets. Ce volume comprend 116,9 millions m³ provenant des débordements des égouts unitaires. En 2019, le volume des eaux usées municipales non traitées rejetées s'élevait à environ 243 millions m³ (dont 135 millions m³ provenant des débordements des égouts unitaires), soit 4 % du volume total acheminé par les systèmes de traitement des eaux usées municipales au Canada. Ces chiffres n'incluent pas le Québec pour lequel les volumes des débordements des égouts unitaires ne sont pas disponibles depuis 2017.

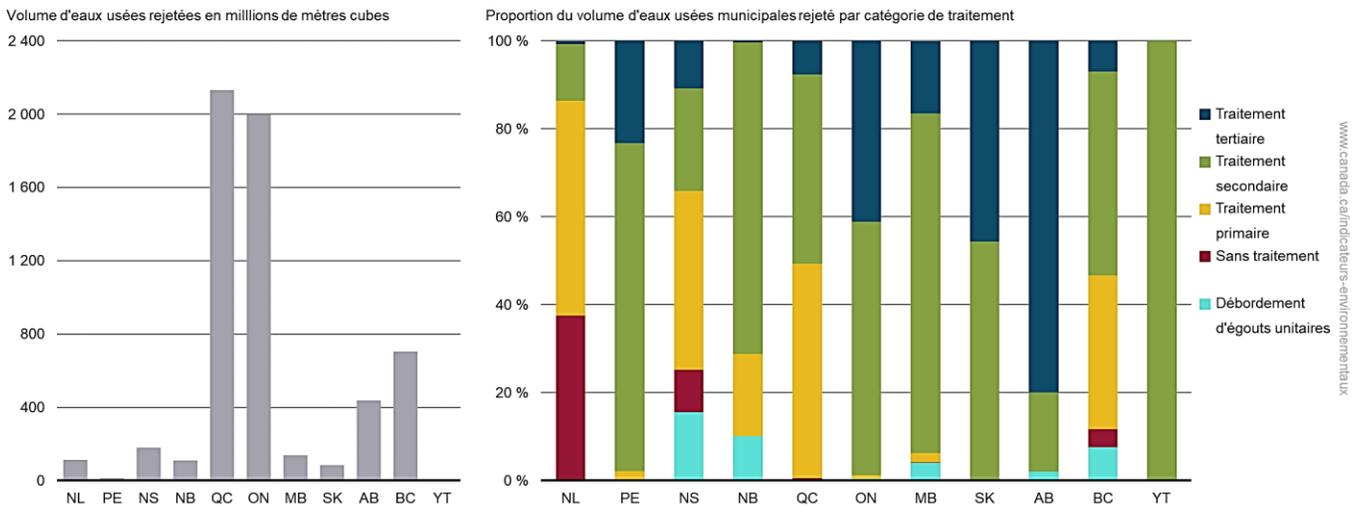
Volume d'eaux usées municipales rejetées par catégorie de traitement, par province et territoire

Aperçu des résultats

En 2020 :

- le Québec et l'Ontario ont représenté la majeure partie des eaux usées rejetées à l'échelle nationale, avec des volumes respectifs de 2 132 et 1 998 millions m³;
- les eaux usées municipales étaient traitées en quasi-totalité au niveau secondaire ou tertiaire en Alberta, en Saskatchewan, en Ontario, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Yukon et, dans une moindre mesure, au Manitoba;
- les eaux usées municipales de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse et du Québec étaient pour la plupart, au mieux, traitées au niveau primaire.

Figure 5. Volume et proportion des eaux usées municipales rejetées par catégorie de traitement par province et territoire, Canada, 2020



[Données utilisées dans la figure 5](#)

Remarque : Les débordements des égouts unitaires correspondent aux eaux pluviales et aux eaux usées acheminées dans un égout unitaire qui sont rejetées directement dans les eaux réceptrices parce qu'elles dépassent la capacité du réseau d'égouts ou de la station de traitement. Les données n'étaient pas disponibles pour les réseaux d'égouts situés dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au nord du 54e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Statistique Canada (2023) [Tableau 38-10-0124-01 Volume d'eaux usées rejetées des systèmes d'égout municipal, selon la catégorie de traitement \(x 1 000 000\)](#) et [Tableau 38-10-0100-01 Volume des décharges de débordement d'égouts unitaires \(x 1 000 000\)](#).

Le niveau de traitement appliqué aux eaux usées varie considérablement d'une province ou territoire à l'autre. En 2020, les provinces et territoires ayant la plus forte proportion de rejets d'eaux usées par catégorie de traitement étaient :

- Terre-Neuve-et-Labrador pour les eaux usées non traitées, avec 37,6 %;
- Terre-Neuve-et-Labrador pour le traitement primaire, avec 48,8 %;
- le Yukon pour le traitement secondaire, avec 100 %;
- l'Alberta pour le traitement tertiaire, avec 79,9 %.

Qualité des effluents d'eaux usées municipales

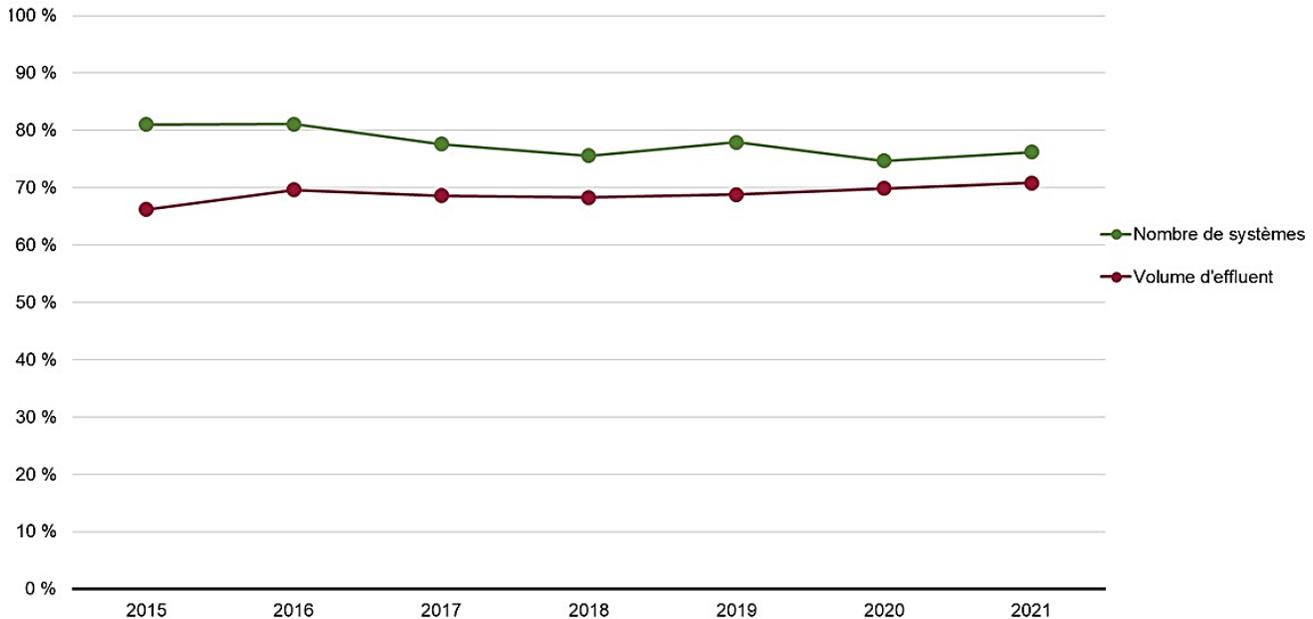
Après leur traitement, les eaux usées traitées sont réintroduites dans l'environnement par les systèmes d'assainissement (stations d'épuration). Afin de protéger la qualité des eaux réceptrices, le [Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées](#) (le règlement) a été élaboré. Ce règlement fixe des limites nationales de qualité des effluents qui peuvent être atteintes grâce au traitement secondaire des eaux usées. Il exige également une surveillance des effluents et des rapports provenant des systèmes d'assainissement.⁸

Aperçu des résultats

- En 2021, 76,2 % des systèmes de traitement des eaux usées municipales déclarants ont rejeté des effluents conformes aux normes de qualité réglementaires, ce qui correspond à 70,8 % du volume des effluents.
- Entre 2015 et 2021,
 - la proportion de systèmes de traitement des eaux usées municipales déclarants répondant aux normes réglementaires de qualité des effluents a légèrement diminué, passant de 81,0 % (1 099 systèmes sur 1 356) à 76,2 % (1 391 systèmes sur 1 826).
 - à l'inverse, le volume d'effluents répondant aux normes a légèrement augmenté, passant de 66,2 % (3 302 millions m³ sur 4 986 millions m³) à 70,8 % (3 612 millions m³ sur 5 105 millions m³).

Figure 6. Pourcentage des systèmes de traitement des eaux usées municipales déclarants et du volume d'effluents répondant aux normes réglementaires de qualité des effluents, Canada, 2015 à 2021

Proportions reportées du volume des effluents et des systèmes respectant les normes



www.canada.ca/indicateurs-environnementaux

[Données utilisées dans la figure 6](#)

Remarque : Seuls les systèmes de traitement des eaux usées municipales dont le débit journalier est de 100 m³ ou plus ayant soumis des rapports de surveillance a été prise en compte. Les données n'étaient pas disponibles pour les populations situées dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au nord du 54e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

⁸ Le [Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées](#) s'applique aux systèmes d'assainissement conçus pour recueillir un volume quotidien moyen d'eaux usées de 100 m³. Toutefois, elle ne s'applique pas aux systèmes d'assainissement situés au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest ou au nord du 54e parallèle au Québec ou à Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2023) Programme de règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées.

Le règlement a été établi en 2012 et est entré en vigueur en janvier 2015. Alors que toutes les nouvelles installations de traitement des eaux usées doivent se conformer immédiatement au règlement, certaines des installations existantes ont demandé et obtenu des prolongations jusqu'en 2020, 2030 ou 2040 pour planifier et financer la mise à niveau de leurs infrastructures. Ces dispositions s'appuyaient sur des critères définis par la réglementation pour prioriser l'amélioration des installations présentant les risques les plus élevés avec l'objectif final que 100 % des installations d'assainissement soient aux normes d'ici fin 2040.

Les autorisations transitoires de mise à niveau de l'infrastructure peuvent avoir un impact sur les taux de conformité présentés précédemment car certaines installations n'ont pas encore terminé les travaux sur leurs systèmes pour se mettre en conformité.

À propos des indicateurs

Ce que mesurent les indicateurs

Les indicateurs sur le Traitement des eaux usées municipales permettent de mesurer le niveau de traitement des eaux usées offert à la population canadienne et font le suivi de la conformité de l'eau traitée rejetée avec les normes nationales de qualité des effluents. Des niveaux de traitement des eaux usées plus élevés réduisent le risque de voir les polluants bruts des eaux usées pénétrer dans l'environnement, où ils présentent des risques pour la santé humaine et l'environnement.

Pourquoi ces indicateurs sont importants

Les eaux usées municipales sont l'une des plus grandes sources de pollution, en volume, des eaux de surface au Canada.⁹ Malgré le traitement, les polluants restent dans les eaux usées traitées qui sont rejetées dans les eaux de surface. Les eaux usées traitées peuvent contenir du gravier, des débris, des déchets biologiques, des bactéries pathogènes, des nutriments et des centaines de produits chimiques telles que les substances présentes dans les médicaments et les produits de soins personnels comme les shampoings et les cosmétiques. Plus le niveau de traitement fourni par un système de traitement des eaux usées est élevé, plus l'effluent est propre et moins important est l'impact sur l'environnement récepteur.

Un traitement insuffisant des eaux usées peut avoir des conséquences sur l'environnement, la santé humaine et l'économie, comme la diminution du niveau d'oxygène, la fermeture de plages et d'autres restrictions sur l'utilisation des eaux des fins récréatives, la récolte et la consommation de poissons et de crustacés, ainsi que sur l'eau potable.

Initiatives connexes

Ces indicateurs soutiennent la mesure des progrès vers l'atteinte de l'objectif à long terme 6 de la [Stratégie fédérale de développement durable 2022 à 2026](#) : Assurer de l'eau propre et salubre pour tous les Canadiens.

De plus, les indicateurs contribuent aux Objectifs de développement durable du [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#). Ils sont liés à l'objectif 6, Eau propre et assainissement, et à la cible 6.3 : « D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant nettement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau ».

Indicateurs connexes

Les indicateurs sur la [Qualité d'eau dans les rivières canadiennes](#) permettent de mesurer la capacité de l'eau des rivières du Canada à soutenir les plantes et les animaux

⁹ Gouvernement du Canada (2012) [Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées](#). Consulté le 4 juin 2023

L'indicateur sur la [Qualité des effluents des mines de métaux et de diamants](#) présente un aperçu des résultats obtenus depuis l'entrée en vigueur du *Règlement sur les effluents des mines de métaux et de diamants* en 2002.

L'indicateur sur la [Qualité des effluents des usines de pâtes et papiers](#) présente un aperçu du degré de conformité atteint depuis 1985 aux termes du *Règlement sur les effluents des pâtes et papiers*.

Sources des données et méthodes

Sources des données

Les données tirées du Système d'information sur les rapports réglementaires sur les effluents (SIRRE) d'Environnement et Changement climatique Canada, telles que déclarées en vertu du *Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées* (le règlement), ont été utilisées pour tous les indicateurs, à l'exception de l'indicateur sur la comparaison internationale de la population desservie par des systèmes de traitement des eaux usées municipales.

- Le programme statistique « [Systèmes de traitement des eaux usées municipales au Canada](#) » de Statistique Canada a utilisé les rapports SIRRE pour produire les données sur la population desservie et les volumes d'eaux usées rejetés par niveau de traitement.
- Le programme des eaux usées d'Environnement et Changement climatique Canada a calculé les données de conformité de la qualité des effluents à partir des rapports SIRRE.

Les données utilisées pour l'indicateur de comparaison internationale de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales ont été extraites de la base de données sur le [traitement des eaux usées](#) de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Complément d'information

Couverture spatiale

Le Système d'information sur les rapports réglementaires sur les effluents regroupe les données de tous les systèmes de traitement des eaux usées déclarants qui collectent un volume moyen quotidien de 100 m³ ou plus. Les systèmes qui desservent les réserves des Premières Nations, les institutions gouvernementales, les établissements commerciaux et industriels et les parcs provinciaux ne sont pas inclus dans les indicateurs, mais sont couverts par le règlement. Le règlement ne s'applique pas aux réseaux de traitement des eaux usées situés dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au nord du 54e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Couverture temporelle

Le programme statistique « Systèmes d'eaux usées municipales au Canada » a été publié pour la première fois en 2019 et comprend maintenant les données pour les années 2013 à 2020. Il est mis à jour annuellement.

L'indicateur sur la conformité de la qualité des effluents aux normes couvre la période allant de 2015 à 2021. Même si le *Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées* est entré en vigueur en 2012, les normes de qualité des effluents ne sont entrées en vigueur que le 1er janvier 2015. Par conséquent, il n'y avait pas limites de conformité pour les années de déclaration 2013 et 2014.

Exhaustivité des données

Le Système d'information sur les rapports réglementaires sur les effluents répertorie seulement 1 500 systèmes de traitement des eaux usées (égouts) avec un débit quotidien de 100 m³ ou plus et n'inclut pas les données déclarées dans le cadre d'un accord d'équivalence avec le Québec ou le Yukon. Cette liste est établie à partir des propriétaires de systèmes d'assainissement qui déclarent en vertu du *Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées du gouvernement fédéral*.

Méthodes

Les données sur les [systèmes de traitement des eaux usées municipales au Canada](#) sont présentées dans 5 ensembles de données :

- Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales;

- Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales selon la catégorie de traitement;
- Volume d'eaux usées collectées par les systèmes d'égout municipal;
- Volume d'eaux usées rejetées des systèmes d'égout municipal, selon la catégorie de traitement;
- Volume des décharges de débordement d'égouts unitaires.

Les niveaux de traitement sont classés comme suit : aucun traitement, traitement primaire, traitement secondaire, traitement secondaire avec élimination supplémentaire du phosphore et traitement tertiaire.

Pour les besoins de ces indicateurs, une population non desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales correspond à une population qui est desservie par d'autres systèmes au débit quotidien inférieur à 100 m³ ou qui disposait de son propre système de traitement des eaux usées sur site (comme les fosses septiques), ou par d'autres installations hors de la portée des enquêtes.

En 2012, le *Règlement sur les effluents des systèmes de traitement des eaux usées* a été établi en vertu de la *Loi sur les pêches* et comporte des normes minimales obligatoires sur la qualité des effluents, qui peuvent être satisfaites grâce à un traitement secondaire des eaux usées. La proportion de systèmes de traitement des eaux usées respectant les normes de qualité des effluents correspond au nombre de systèmes de traitement des eaux usées déclarants qui sont conformes divisé par le nombre total de systèmes de traitement des eaux usées déclarants. Les systèmes d'eaux usées sont jugés conformes lorsque leurs effluents respectent les limites établies pour la demande biochimique moyenne en oxygène de la partie carbonée et la concentration moyenne de solides en suspension.

Complément d'information

Les catégories de niveaux de traitement des eaux usées pour cet indicateur ont été établies selon les définitions utilisées dans le programme Systèmes de traitement des eaux usées municipales au Canada.¹⁰

Tableau 1. Description des catégories de traitement des eaux usées

Catégorie de traitement	Définition
Aucun traitement	Aucun procédé de traitement n'est employé, ou seulement dessablage et/ou tamisage est employé.
Traitement primaire	Le traitement primaire permet d'éliminer une partie des solides en suspension et des matières organiques par des procédés physiques et/ou chimiques. Au moins un des procédés suivants est employé : <ul style="list-style-type: none"> • Flocculation chimique • Sédimentation/clarification primaire • Écrémage
Traitement secondaire	Le traitement secondaire permet d'éliminer les matières organiques biodégradables et les solides en suspension au moyen de procédés de traitement biologique et de décantation secondaire. Au moins un des procédés suivants est employé : <ul style="list-style-type: none"> • Boues activées (avec ou sans aération prolongée) • Boues activées (avec ou sans oxygène pur), • Système de lagune (un ou une combinaison d'aérée, aérobie, anaérobie, facultative, non aérée, non aérée filtrée), • Chenal d'oxydation • Disques biologiques

¹⁰ Statistique Canada (2019) [Systèmes de traitement des eaux usées municipales au Canada](#) et Statistique Canada (2023) [Tableau 38-10-0124-01 Volume d'eaux usées rejetées des systèmes d'égout municipal, selon la catégorie de traitement \(x 1 000 000\)](#).

Catégorie de traitement	Définition
	<ul style="list-style-type: none"> • Bassins de stockage (lagunes tertiaires) • Réacteur discontinu de séquençage • Lit bactérien • Systèmes intégrés combinant les technologies ci-dessus • Précipitation chimique du phosphore
Traitement tertiaire	<p>Le traitement tertiaire permet d'éliminer davantage les solides résiduels en suspension, les nutriments et/ou d'autres contaminants en utilisant divers procédés physiques, chimiques ou biologiques. Au moins 1 des procédés suivants est employé en plus d'un procédé de traitement secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Biofiltration • Élimination biologique de l'ammoniac - nitrification uniquement • Élimination biologique de l'azote - nitrification et dénitrification • Élimination biologique des éléments nutritifs (azote et phosphore) • Élimination biologique du phosphore • Filtration • Filtre à tourbe • Systèmes intégrés combinant les technologies ci-dessus avec les technologies de traitement secondaire, ou certains systèmes utilisant uniquement des technologies tertiaires

Les données ont été extraites des dossiers administratifs recueillis par Environnement et Changement climatique Canada par l'intermédiaire du Système d'information sur les rapports réglementaires sur les effluents, conformément au *Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées*. Ces dossiers fournissent des renseignements sur chaque réseau d'égouts, y compris le volume d'eaux usées rejetées et le niveau de traitement. La population desservie par chaque réseau d'égouts a été estimée à l'aide des données de recensement de la population. Le règlement ne s'applique pas aux systèmes de traitement des eaux usées situés dans les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et au nord du 54^e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador; par conséquent, aucune donnée sur ces populations n'était disponible.

Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales

Les pourcentages de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales selon la catégorie de traitements aux niveaux national, provincial et territorial ont été calculés à partir des données sur la [population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales par catégorie de traitement](#) qui ont été élaborées à partir des [recensements de la population de 2011 et 2016](#). La population en 2020 a été extrapolée à partir des données du recensement de 2016.

Volume d'eaux usées municipales rejetées

Le [volume d'eaux usées rejetées des systèmes d'égout municipal selon la catégorie de traitement](#), établi par le programme statistique sur les Systèmes de traitement des eaux usées municipales au Canada, a été divisé par le volume total d'eaux usées rejetées. Pour les besoins de ces indicateurs, les [volumes des décharges de débordements d'égouts unitaires](#) ont été ajoutés au volume total des eaux usées et considérés comme des eaux non traitées.

Qualité des effluents d'eaux usées municipales

En vertu du règlement, les systèmes de traitement des eaux usées doivent soumettre des rapports de surveillance qui indiquent :

- le nombre de jours où l'effluent a été déposé ;
- le volume d'effluent déposé ;

- la demande biochimique moyenne en oxygène de la partie carbonée et la concentration moyenne en matières en suspension.

Selon le type de système d'assainissement et le volume d'effluents, les rapports doivent présenter la moyenne annuelle, la moyenne trimestrielle ou la moyenne mensuelle pour chacun des paramètres (demande biochimique en oxygène de la partie carbonée et matières en suspension).

Un système de traitement des eaux usées est considéré conforme à la réglementation s'il respecte les conditions suivantes :

- Pour les systèmes de traitement des eaux usées déclarant des moyennes mensuelles :
 - la demande biochimique moyenne en oxygène de la partie carbonée est <25 mg/L pendant au moins 10 mois au cours d'une année civile;
 - la concentration moyenne de matières en suspension est <25 mg/L pendant au moins 10 mois au cours de l'année civile.
- Pour les systèmes de traitement des eaux usées déclarant des moyennes trimestrielles :
 - la demande biochimique moyenne en oxygène de la partie carbonée est inférieure à 25 mg/L pour tous les trimestres de l'année civile;
 - la concentration moyenne de matières en suspension est inférieure à 25 mg/L pour tous les trimestres de l'année civile.
- Pour les systèmes de traitement des eaux usées déclarant des moyennes annuelles :
 - la demande biochimique moyenne en oxygène de la partie carbonée et la concentration moyenne des matières en suspension sont <25mg/L.

Changements récents

Un (1) nouveau sous-indicateur a été ajouté pour fournir des informations sur la qualité de l'eau traitée rejetée par les systèmes de traitement des eaux usées et sa conformité aux normes nationales de qualité des effluents.

Mises en garde et limites

Le programme statistique « Systèmes de traitement des eaux usées municipales au Canada » exclut les collectivités qui disposent de leur propre système de traitement des eaux usées sur place, ou qui sont desservies par d'autres systèmes dont le débit quotidien est inférieur à 100 m³ ou par d'autres installations en dehors de la portée de l'enquête. Le *Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées* ne s'applique pas aux systèmes de traitement des eaux usées situés dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au nord du 54e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador; par conséquent, aucune donnée sur ces populations n'est disponible.

Ces indicateurs reposent sur l'hypothèse que les stations d'épuration des eaux usées municipales fonctionnent à leur niveau de conception, cependant une panne de matériel et les conditions météorologiques peuvent les empêcher. Les tempêtes violentes peuvent provoquer des débordements dans les réseaux d'égouts sanitaires et pluviaux combinés. Lors de tels événements, le niveau de traitement habituel n'est pas atteint et les eaux d'égout brutes sont rejetées directement dans les eaux de surface.

Le programme statistique « Systèmes de traitement des eaux usées municipales au Canada » ne fournit pas de renseignements sur les eaux usées traitées par des fosses septiques privées ou d'autres installations indépendantes. Les niveaux de traitement dépendent de l'efficacité et de l'entretien du système septique. De même, aucune information n'est recueillie concernant la destination des eaux usées transportées et leur niveau de traitement.

Même si le *Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées* est entré en vigueur en 2012, les normes de qualité des effluents ne sont entrées en vigueur que le 1er janvier 2015. Par conséquent, il n'y avait pas de limites de conformité pour les années de déclaration 2013 et 2014.

Pour obtenir plus de renseignements sur le rôle du gouvernement du Canada dans la gestion des eaux usées, consultez le site Web d'Environnement et Changement climatique Canada sur les [eaux usées](#). Pour obtenir plus de renseignements sur les efforts nationaux visant à élaborer un cadre réglementaire harmonisé pour le

traitement des eaux usées municipales, voir la [Stratégie pancanadienne sur la gestion des effluents d'eaux usées municipales](#) du Conseil canadien des ministres de l'environnement.

Ressources

Références

Environmental Protection Agency (2016) [Learn about small wastewater systems](#) (en anglais seulement). Consulté le 11 mai 2023.

Organisation de coopération et de développement économiques (2023) Base de données sur le [traitement des eaux usées](#). Consulté le 11 mai 2023.

Statistique Canada (2023) [Tableau 38-10-0100-01 Volume des décharges de débordement d'égouts unitaires \(x 1 000 000\)](#). Consulté le 11 mai 2023.

Statistique Canada (2023) [Tableau 38-10-0124-01 Volume d'eaux usées rejetées des systèmes d'égout municipal, selon la catégorie de traitement \(x 1 000 000\)](#). Consulté le 11 mai 2023.

Statistique Canada (2023) [Tableau 38-10-0125-01 Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales selon la catégorie de traitement](#). Consulté le 11 mai 2023.

Renseignements connexes

[Stratégie pancanadienne sur la gestion des effluents d'eaux usées municipales](#)

[Gestion des eaux usées](#)

[Eaux usées](#)

[Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées](#)

Annexe

Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures présentées dans ce document

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Proportion de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales, Canada, 2013 à 2020

Année	Population totale estimée	Sans traitement (pourcentage)	Traitement primaire (pourcentage)	Traitement secondaire (pourcentage)	Traitement tertiaire (pourcentage)	Total (pourcentage)
2013	34 146 704	1,8 %	13,9 %	43,0 %	27,3 %	86,0 %
2014	34 481 712	1,8 %	13,7 %	43,1 %	27,5 %	86,2 %
2015	34 816 720	1,8 %	13,7 %	43,0 %	27,6 %	86,1 %
2016	35 151 728	1,8 %	13,7 %	42,8 %	27,7 %	86,0 %
2017	35 486 736	1,8 %	13,6 %	42,8 %	27,8 %	86,0 %
2018	35 821 744	1,9 %	13,6 %	42,9 %	27,9 %	86,2 %
2019	36 156 752	1,8 %	13,6 %	42,7 %	28,0 %	86,2 %
2020	36 491 760	1,8 %	13,6 %	42,7 %	28,1 %	86,2 %

Remarque : Ces chiffres ayant été arrondis, leurs totaux peuvent ne pas concorder. Seule la population desservie par des systèmes de traitement des eaux usées municipales dont le débit journalier est d'au moins 100 m³ a été prise en compte. Les données n'étaient pas disponibles pour les populations situées dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au nord du 54e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Statistique Canada (2023) [Tableau 38-10-0125-01 Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales selon la catégorie de traitement.](#)

Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Proportion de la population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales par province et territoire, Canada, 2020

Province/Territoire	Population totale estimée	Sans traitement (pourcentage)	Traitement primaire (pourcentage)	Traitement secondaire (pourcentage)	Traitement tertiaire (pourcentage)	Total (pourcentage)
Terre-Neuve-et-Labrador	523 860	32,6 %	28,3 %	12,7 %	1,2 %	74,9 %
Île-du-Prince-Édouard	145 069	0,0 %	0,7 %	43,9 %	9,7 %	54,3 %
Nouvelle-Écosse	925 095	4,6 %	38,2 %	20,3 %	8,5 %	71,5 %
Nouveau-Brunswick	743 845	0,0 %	17,3 %	45,3 %	0,2 %	62,8 %
Québec	8 373 449	0,8 %	33,4 %	47,3 %	8,6 %	90,1 %
Ontario	13 687 163	0,0 %	0,3 %	51,0 %	39,0 %	90,4 %
Manitoba	1 306 404	1,3 %	1,3 %	64,9 %	13,7 %	81,1 %
Saskatchewan	1 124 340	0,1 %	0,0 %	39,8 %	30,0 %	70,0 %
Alberta	4 235 942	0,0 %	0,1 %	14,4 %	73,6 %	88,1 %
Colombie-Britannique	4 747 254	7,9 %	30,8 %	42,7 %	9,9 %	91,4 %
Yukon	36 665	0,0 %	0,0 %	78,0 %	0,0 %	78,0 %

Remarque : Ces chiffres ayant été arrondis, leurs totaux peuvent ne pas concorder. Seule la population desservie par des systèmes de traitement des eaux usées municipales dont le débit journalier est de 100 m³ ou plus a été prise en compte. Les données n'étaient pas disponibles pour les populations situées dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au nord du 54e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Statistique Canada (2023) [Tableau 38-10-0125-01 Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales selon la catégorie de traitement.](#)

Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Proportion de la population desservie par des systèmes de traitement des eaux usées municipales dans certains pays, 2020

Pays	Sans traitement (pourcentage)	Traitement non défini (pourcentage)	Traitement primaire (pourcentage)	Traitement secondaire (pourcentage)	Traitement tertiaire (pourcentage)	Total (pourcentage)
Luxembourg	0,7 %	0,0 %	1,0 %	13,6 %	84,7 %	100,0 %
Pays-Bas	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	99,4 %	99,5 %
Israël	2,2 %	1,4 %	4,4 %	35,6 %	55,6 %	99,2 %
Autriche	0,0 %	0,0 %	0,0 %	1,2 %	94,9 %	96,0 %
Grèce	0,0 %	0,0 %	0,0 %	6,4 %	88,3 %	94,7 %
Corée du Sud	0,5 %	0,0 %	0,0 %	0,9 %	93,2 %	94,5 %
Australie	0,0 %	0,0 %	17,4 %	25,4 %	50,0 %	92,9 %
Danemark	0,0 %	0,0 %	0,1 %	1,1 %	90,8 %	92,0 %
Turquie	15,3 %	0,0 %	12,9 %	22,6 %	38,5 %	89,3 %
Suède	0,0 %	0,0 %	0,0 %	3,0 %	85,0 %	88,0 %
Belgique	3,9 %	0,0 %	0,0 %	5,0 %	78,6 %	87,5 %
Norvège	1,5 %	0,0 %	25,6 %	6,8 %	53,4 %	87,2 %
République tchèque	2,7 %	0,0 %	0,1 %	6,5 %	76,9 %	86,2 %
Canada	1,8 %	0,0 %	13,6 %	42,7 %	28,1 %	86,2 %

Remarque : Ces chiffres ayant été arrondis, leurs totaux peuvent ne pas concorder. Les pays présentés dans le tableau correspondent à l'ensemble des pays membres pour lesquels des données sont disponibles pour 2020 dans la base de données sur le traitement des eaux usées de l'Organisation de coopération et de développement économiques. L'année 2020 est l'année la plus récente pour laquelle des données sur le Canada étaient disponibles. Dans le cas du Canada, seule la population desservie par des systèmes d'eaux usées municipales ayant un débit quotidien d'au moins 100 m³ a été prise en compte

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (2023) Base de données sur le [taux de raccordement au traitement des eaux usées](#). Statistique Canada (2023) [Tableau 38-10-0125-01 Population desservie par les systèmes de traitement des eaux usées municipales selon la catégorie de traitement](#).

Tableau A.4. Données pour la Figure 4. Proportion du volume d'eaux usées municipales rejetées par catégorie de traitement au Canada, 2013 à 2020

Année	Volume d'eaux usées municipales rejetées (millions m ³)	Débordement d'égouts unitaires (pourcentage)	Sans traitement (pourcentage)	Traitement primaire (pourcentage)	Traitement secondaire (pourcentage)	Traitement tertiaire (pourcentage)
2013	5 980	2,4 %	1,9 %	25,5 %	45,8 %	24,4 %
2014	6 064	2,9 %	1,9 %	25,2 %	46,1 %	24,0 %
2015	5 716	2,9 %	1,8 %	24,9 %	46,0 %	24,3 %
2016	5 834	2,3 %	1,8 %	25,6 %	46,3 %	24,0 %
2017	6 115	2,9 %	1,9 %	25,1 %	46,5 %	23,6 %
2018	5 950	3,2 %	1,9 %	25,3 %	45,3 %	24,3 %
2019	6 162	2,2 %	1,8 %	24,4 %	47,1 %	24,5 %
2020	5 910	2,0 %	1,7 %	24,5 %	47,0 %	24,8 %

Remarque : Les pourcentages ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre à 100. Les débordements des égouts unitaires correspondent aux eaux pluviales et aux eaux usées acheminées dans un égout unitaire qui sont rejetées directement dans les eaux réceptrices parce qu'elles dépassent la capacité du réseau d'égouts ou de la station de traitement. Les données n'étaient pas disponibles pour les réseaux d'égouts situés dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au nord du 54e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Statistique Canada (2023) [Tableau 38-10-0124-01 Volume d'eaux usées rejetées des systèmes d'égout municipal, selon la catégorie de traitement \(x 1 000 000\)](#) et [Tableau 38-10-0100-01 Volume des décharges de débordement d'égouts unitaires \(x 1 000 000\)](#)

Tableau A.5. Données pour la Figure 5. Volume et proportion des eaux usées municipales rejetées par catégorie de traitement par province et territoire, Canada, 2020

Province/Territoire	Volume des eaux usées municipales rejetées (millions m ³)	Débordement d'égouts unitaires (pourcentage)	Sans traitement (pourcentage)	Traitement primaire (pourcentage)	Traitement secondaire (pourcentage)	Traitement tertiaire (pourcentage)
Terre-Neuve-et-Labrador	113,0	0,0 %	37,6 %	48,8 %	12,9 %	0,6 %
Île-du-Prince-Édouard	13,8	0,0 %	0,0 %	2,2 %	74,6 %	23,2 %
Nouvelle-Écosse	178,0	15,5 %	9,7 %	40,7 %	23,3 %	10,8 %
Nouveau-Brunswick	108,9	10,1 %	0,0 %	18,7 %	70,8 %	0,4 %
Québec	2 132,3	0,0 %	0,6 %	48,7 %	43,0 %	7,7 %
Ontario	1 998,1	0,5 %	0,0 %	0,7 %	57,7 %	41,1 %
Manitoba	139,5	4,0 %	0,1 %	2,2 %	77,2 %	16,4 %
Saskatchewan	83,1	0,0 %	0,1 %	0,0 %	54,3 %	45,6 %
Alberta	436,4	2,0 %	0,0 %	0,0 %	18,1 %	79,9 %
Colombie-Britannique	702,9	7,6 %	4,1 %	35,0 %	46,3 %	7,0 %
Yukon	4,4	0,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %	0,0 %

Remarque : Les pourcentages ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre à 100. Les débordements des égouts unitaires correspondent aux eaux pluviales et aux eaux usées acheminées dans un égout unitaire qui sont rejetées directement dans les eaux réceptrices parce qu'elles dépassent la capacité du réseau d'égouts ou de la station de traitement. Les données n'étaient pas disponibles pour les réseaux d'égouts situés dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au nord du 54e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Statistique Canada (2023) [Tableau 38-10-0124-01 Volume d'eaux usées rejetées des systèmes d'égout municipal, selon la catégorie de traitement \(x 1 000 000\)](#) et [Tableau 38-10-0100-01 Volume des décharges de débordement d'égouts unitaires \(x 1 000 000\)](#)

Tableau A.6. Données pour la Figure 6. Pourcentage des systèmes de traitement des eaux usées municipales déclarants et du volume d'effluents répondant aux normes réglementaires de qualité des effluents, Canada, 2015 à 2021

Année	Nombre de systèmes de traitement des eaux usées déclarants conformes aux normes de qualité des effluents	Proportion de systèmes de traitement des eaux usées déclarants conformes aux normes de qualité des effluents (pourcentage)	Volume des effluents municipaux conformes aux normes de qualité des effluents (millions m ³)	Proportion du volume des effluents municipaux conformes aux normes de qualité des effluents (pourcentage)
2015	1 099	81,0 %	3 302	66,2 %
2016	1 122	81,1 %	3 537	69,6 %
2017	1 079	77,6 %	3 769	68,6 %
2018	1 434	75,6 %	3 744	68,3 %
2019	1 441	77,9 %	3 747	68,8 %
2020	1 409	74,7 %	3 873	69,9 %
2021	1 391	76,2 %	3 612	70,8 %

Remarque : Seuls les systèmes de traitement des eaux usées municipales dont le débit journalier est de 100 m³ ou plus ayant soumis des rapports de surveillance a été prise en compte. Les données n'étaient pas disponibles pour les populations situées dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au nord du 54e parallèle dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2023) Programme de règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées.

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

Édifice Place Vincent Massey

351 boul. Saint-Joseph

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Ligne sans frais : 1-800-668-6767

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca